

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs
de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM
075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme
social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du
31/05/1930



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Rendez-vous sur place à la gare maritime de Ouistreham entre 16h et 17h le premier jour et 09h le dernier jour.

TRANSPORT

En train et/ou en car au départ de : Alençon, Amiens, Angers, Auxerre, Beauvais, Caen, Chambéry, Cherbourg, Dijon, Evreux, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Mâcon, Marseille, Nancy, Nantes, Nevers, Niort, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Saint-Lô, Strasbourg, Tours et Troyes.

La traversée de la Manche (Ouistreham/Portsmouth) se fera en ferry le soir du premier jour et la veille du dernier jour. Traversée de nuit à l'aller et au retour en siège inclinable. Transport sur place en train (Portsmouth/Londres/Cardiff).

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner

SITE

► Situation géographique :

Entre mers et montagnes, le Pays de Galles est situé dans le centre-ouest de la Grande-Bretagne, bordé par 1200 kms de littoral et doté de trois parcs naturels. Cette partie du Royaume-Uni vous émerveillera par sa beauté naturelle et son atmosphère inimitable. Vous découvrirez également la capitale londonienne durant le périple.

► Cadre de vie :

Le groupe sera hébergé en auberge de jeunesse. Les repas seront pris la plupart du temps dans les auberges (*préparés par les jeunes eux-mêmes*) ou quelques fois au restaurant.

► Effectif du groupe : 24 jeunes

ACTIVITES

Durant la première journée, les participants et l'équipe éducative feront connaissance et élaboreront les règles de vie du séjour. Grâce aux visites et aux activités, les jeunes iront à la rencontre des us et coutumes de nos voisins britanniques dans une région riche de paysages chargée d'histoire.

Au pays de Galles, le groupe découvrira des sites chargés de culture et d'une beauté naturelle saisissante, les jeunes profiteront de balades, et des sorties en ville. Le groupe se déplacera en transports en commun.

Cardiff : Découverte de la ville, de ses quartiers. Les jeunes auront l'occasion de construire leur projet et de décider de leurs journées. De belles randonnées en perspective et visites à décider par le groupe.

Londres : découverte de la capitale, relève de la garde, Big Ben, Soho, Covent Garden, Picadilly Circus...sont autant de découvertes possibles.

Ce programme peut varier suivant les envies des jeunes et les opportunités d'animations organisées durant l'été. Toutes les modifications d'activités seront prises en accord avec le groupe d'adolescents.

*Ce séjour est un **séjour itinérant** dans un pays étranger. **Par choix, les transports en commun** seront le mode de transport utilisé tout au long du séjour. L'équipe mettra tout en œuvre pour que les temps de transports soient le plus agréable possible (jeux, discussion, repos, écriture du blog,...). **Le voyage est long** pour atteindre le Pays de Galles : Départ du domicile, ferry pour traverser la Manche (de nuit), train de Portsmouth à Cardiff... puis d'étape en étape transport en train ou bus et sur Londres en métro.*

Visiter un pays nécessite de se déplacer, cela fait partie du voyage, parfois les déplacements sont longs, les jeunes le découvrent souvent lors de ce séjour. Vous trouverez sur le blog les étapes du séjour afin de se préparer au mieux à cette aventure.

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** :

1 directeur-trice et 1 animateur-trice pour 10 jeunes.

► **Vie collective** :

La vie du groupe

La vie de groupe est riche d'enseignements. Elle permet à chacun de développer ses capacités à vivre en société. Elle développe le respect de l'autre et offre la possibilité de s'affirmer. Pour votre enfant, elle est à la fois attirante (c'est entre autre pour rencontrer de nouvelles personnes qu'il a choisi de partir en centre de vacances), et inquiétante. Notre équipe sait tout cela. Son rôle sera donc de mettre en place un fonctionnement où chacun trouve sa place. Réussir sur ce point est pour elle le principal objectif.

Dès le début du séjour, elle présentera les règles de vie aux jeunes et les discutera avec eux. Une fois débattues, elles deviendront un contrat entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et l'équipe.

Au cours du séjour, elle aménagera des temps de parole durant lesquels chacun pourra exprimer son avis sur le déroulement de la colonie de vacances.

A chaque fois que cela sera possible, elle proposera aux jeunes plusieurs possibilités d'activités ou de visites afin qu'ils puissent collectivement choisir.

Enfin, elle veillera à toujours privilégier le dialogue dans le respect mutuel.

La vie de groupe, c'est aussi la vie quotidienne :

Durant ce séjour, tous les participants, filles ou garçons, participeront aux différentes tâches nécessaires au bon déroulement du séjour. Etablir les menus, faire les courses, cuisiner, servir le repas ou faire la vaisselle seront donc assurés à tour de rôle par les jeunes avec l'équipe. Chacune de ces actions contribuera au développement de l'autonomie de chacun...

► **Alimentation** :

Ce séjour est une initiation au voyage. Il a donc pour but, entre autre, de développer l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne. Dans cet esprit, les jeunes auront en charge, avec l'équipe d'animation, la préparation des repas. Ainsi, chacun participera à tour de rôle à l'établissement des menus, aux courses, à la cuisine et à la vaisselle ! Néanmoins, certains repas seront pris dans des restaurants, afin de permettre une découverte de la gastronomie locale. Enfin, au cours de quartiers libres, et toujours dans l'esprit de développer l'autonomie, l'équipe pourra si elle juge les jeunes assez mûrs, confier, à chacun une somme d'argent correspondant au budget d'un repas dans la région et le pays d'accueil, afin que les jeunes puissent prendre leur repas en petits groupes (jamais seul). Dans ce cas, l'équipe procédera après coup à une évaluation quantitative et qualitative du repas consommé.

Toute allergie ou coutume alimentaire doit être précisée dans le dossier sanitaire. Les allergies feront l'objet d'une attention particulière de l'équipe et seront prises en compte dans le choix et l'élaboration des menus. Il est demandé aux parents de fournir un détail précis des aliments concernés.

Concernant les coutumes alimentaires, nous opterons pour le remplacement ou la compensation d'aliments en cas de refus de consommer ceux-ci. Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires qui entraîneront une perturbation de l'organisation des activités pour le groupe ou qui a des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant ne pourra être pris en compte.

► **Les quartiers libres**

Durant le séjour et afin de permettre de personnaliser au mieux les visites, certains temps seront prévus en petits groupes accompagnés d'un membre de l'équipe d'encadrement. En fonction du niveau de responsabilité et de choix des jeunes composant le groupe, et du bon déroulement de ces temps en petits groupes, l'équipe pourra organiser des temps libres. Ils se dérouleront dans un cadre géographique défini et les jeunes auront pour consigne de rester au minimum par groupe de 3. De plus, chacun aura préalablement pris connaissance du lieu où un membre de l'équipe d'encadrement restera à leur disposition.

► **Réglementation**

A l'étranger, nous sommes soumis à la législation du pays visité, mais également à la législation française. Elle est parfois plus dure que la nôtre. Il est donc indispensable d'avoir une attitude irréprochable car la défaillance de l'un peut avoir des conséquences fâcheuses pour tout le groupe. Il nous semble par ailleurs important d'y donner une image positive de notre pays.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, notre équipe alimentera **un blog**. Afin de pouvoir publier des photos des enfants, nous vous demandons de compléter le document relatif au droit à l'image.

Un blog sera actif courant juin.

Vous pourrez alors découvrir les lieux de vie du groupe, quelques photos des sites...
Il sera alimenté pendant le séjour d'un message tous les 3 jours.

www.ondonedesnouvelles.com

Le code d'accès spécifique au séjour vous sera **transmis avec la convocation du séjour**.

En cas d'urgence ou appel important : 02.31.06.11.11 (heures de bureau)

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :**

Il est impératif de suivre la liste de trousseau. Le moyen de déplacement utilisé ne permet pas d'emmener des effets personnels superflus. Merci de **privilégier les sacs de voyage à roulettes, sac à dos ou valise à roulettes**. D'une manière générale, les jeunes devront notamment être équipés de vêtements sportifs (jogging, basket, k-way...).

► **Lavage du linge :**

Le lavage des effets personnels sera effectué par les participants. Selon les lieux d'hébergements, des machines à laver seront disponibles.

► **Argent de poche :**

L'argent de poche que possède chaque jeune est l'une des marques de son autonomie. Il est aussi un outil lui permettant de développer ses capacités de gestion. Enfin, Il l'obligera à faire des choix dans ses différentes envies d'achat. Le montant de la somme que vous déciderez de lui donner doit donc prendre en compte vos habitudes familiales dans ce domaine et être discuté avec votre enfant.

A titre indicatif, nous pensons qu'une somme de 25 € par semaine est tout à fait suffisante. (Pour les séjours en Angleterre, Pays de Galles, Jersey et Ecosse, prévoyez de faire le change avant le départ en Livres Sterling).

Sur place, chaque jeune sera responsable de son argent de poche. Il aura la possibilité de le confier au directeur s'il le souhaite. A tout moment bien évidemment, il pourra avoir accès à son argent de poche.

► Santé :

Nous vous demandons de remplir très soigneusement la fiche sanitaire, de nous indiquer toute allergie, maladie particulière, ou renseignements susceptibles d'être utiles au suivi sanitaire du jeune. En cas de traitement médical, joindre obligatoirement l'ordonnance et les médicaments.

► Frais médicaux :

En cas de consultation médicale pendant le séjour, nous avancerons les frais médicaux, qui vous seront facturés à l'issue du séjour. Les feuilles de soins vous seront envoyées à réception du règlement.

► Utilisation du téléphone mobile :

Nous déconseillons la présence du téléphone portable car son utilisation régulière peut nuire à la cohésion du groupe. L'équipe d'animation pourra réglementer son utilisation pendant le séjour.

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, console, MP3, MP4, bijoux, téléphone, etc...).

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► Cigarette

S'il n'est pas interdit de fumer, il est important de savoir que la consommation de cigarettes sera réglementée dans l'espace et dans le temps par l'équipe d'encadrement et qu'il est formellement interdit de fumer dans les structures d'hébergement, les tentes, les minibus et tous les lieux publics.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur(-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones portables), les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garanties par l'assurance.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**

DOCUMENTS A REMETTRE LE JOUR DU DEPART :

- **Fiche sanitaire remplie et signée.** Attention : cette fiche confidentielle revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident. Nous vous conseillons de la remplir en compagnie de votre enfant, complètement et avec attention.
- **La Carte Européenne d'assurance maladie** est à se procurer auprès de votre caisse d'assurance maladie 15 jours avant le départ.
- **Autorisation de photographe** complétée et signée
- **Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité.** Pour les ressortissants étrangers, visa valable pour la Grande Bretagne (se renseigner auprès du consulat du pays d'origine et de l'ambassade de Grande Bretagne : <https://www.gov.uk/check-uk-visa>).
- **Autorisation de sortie du territoire signée** par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- **Photocopie du titre d'identité du parent signataire** de l'autorisation de sortie du territoire

Tous les papiers sont à remettre au directeur(-trice) au départ du séjour. Merci de ne rien expédier avant. Attention : en l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (voir conditions générales).

Durant le séjour, les papiers pourront rester sous la responsabilité du jeune ou être conservés par le directeur(-trice).

Plan d'accès détaillé

PLAN D'ACCES GARE MARITIME DE OUISTREHAM



Gare Maritime – Avenue du Grand Large, Ouistreham, 14150.
Du périphérique de Caen suivre les panneaux Ouistreham/Car Ferry
(sortie "Porte d'Angleterre »)

